

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON CLERMONT**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, mercredi le 14 août 2024 à laquelle étaient présents Messieurs les conseillers Bruno Therrien, Robert Paquette et Michael Dupuis-Souligny formant quorum sous la Présidence du maire Monsieur Daniel Céleste.

Étaient absentes Mesdames les conseillères Stéphanie Pelletier, Viky Goyette et Cathy Gauthier.

Était également présente, Madame Jade Belzil, adjointe à la direction, certifiant que la présente séance du conseil a été signifié tel que requis par la Loi (articles 152 et 153 du Code municipal).

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à dix-neuf heure trente-quatre (18h34) par Monsieur Daniel Céleste, maire et président d'assemblée.

2024-08-99

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Michael Dupuis-Souligny, appuyé de Monsieur Bruno Therrien et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Soumission pour le rechargement du Chemin Val-Clermont Est et du Chemin Val-Clermont Ouest.
4. Clôture de la séance.

2024-08-100

3. SOUMISSION POUR LE RECHARGEMENT DU CHEMIN VAL-CLERMONT EST ET DU CHEMIN VAL-CLERMONT OUEST

ATTENDU QUE la municipalité a déposé une programmation, version 4, pour le programme de la TECQ 2019-2023;

ATTENDU QUE la municipalité est allée en appel d'offres électronique sur le site SEAO pour le rechargement sur le réseau municipal;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu les soumissions suivantes :

Entreprise	Montant (tx incluses)	Conforme
Gabriel Aubé Inc.	638 187,82\$	Oui
Groupe Colas Québec Inc.	721 540,33\$	Oui
Gabriel Aubé Inc.	793 548.25\$	Oui

ATTENDU QUE la soumission demandée était en 2 parties, soit :

Partie 1 : Chemin de Val-Clermont Est

Partie 2 : Chemin de Val-Clermont Ouest;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur Robert Paquette, appuyé par Monsieur Michael Dupuis-Souligny et résolu à l'unanimité que la municipalité accorde le contrat 2024-03 intitulé rechargement du Chemin Val-Clermont Ouest (Partie 2) au plus bas soumissionnaire conforme pour le prix global, soit Gabriel Aubé Inc. pour un montant de 365 069.31\$ (taxes inclues).

2024-08-101

4. CLOTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Bruno Therrien, appuyé par Monsieur Robert Paquette de lever la séance à dix-huit heure cinquante et une (18h51).

Daniel Céleste,
Maire

Jade Belzil
Adjointe à la direction

Je, Daniel Céleste, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.